

**Mme Laure Pansier**

Le jour de la rentrée, toutes les fournitures demandées doivent être mises dans un sac (exemple : sac de courses) sur lequel sont inscrits : nom et prénom de l'enfant. Nous conserverons ce sac pour pouvoir vous transmettre le travail de votre enfant à chaque vacances.

- 2 boîtes de mouchoirs
- 2 paquets de lingettes
- 1 gourde pratique qui se referme (facile à ouvrir et manipuler par votre enfant)
- 1 petite couverture
- 1 petit oreiller
- 1 petit cartable (éviter ceux qui sont à roulettes et qui se ferment avec un scratch)
- Un sac de vêtements de rechange : slip/culotte, chaussettes, pantalon/short, teeshirt.

Informations pratiques : Veuillez **marquer TOUS les vêtements au nom de votre enfant (rechange, vestes, manteaux...)**.

Nouveauté à la rentrée, l'inscription ou la désinscription à la cantine se feront directement par votre application Ecoledirecte, vous n'aurez plus à appeler le secrétariat, vous aurez jusqu'à 48h avant pour inscrire ou désinscrire. Pour pouvoir mettre en place cette application il nous faut impérativement connaître les jours où votre enfant mangera à la cantine.

Monsieur, Madame ..... inscrivent (nom, prénom de l'enfant) .....

Classe :..... à la cantine

- le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non
- **à la cantine en « demi-pension »** : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).

**lundi                      mardi                      jeudi                      vendredi**

Régime alimentaire : sans porc

Allergies : .....

**NB** : Pour une bonne gestion de la cantine, **merci de remplir ce coupon avec précision.**

Cette inscription est **valable pour toute l'année scolaire** sauf **modification ECRITE** donnée **une semaine avant la fin du trimestre.**

Les frais sont à **régler dès réception de la facture.**

Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent **obligatoirement s'inscrire 48h à l'avance** (et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).